Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 4 (1974)
Heft: 7-8

Artikel: Bannwil : une nouvelle île suisse...
Autor: G.G.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-830090

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bannwil: une nouvelle île suisse...

L'île toute neuve de Bannwil rappelle les atolls des mers tropicales...

Une île contre deux... Ces mots au sens ambigu résument bien l'événement qui a eu pour cadre un des plus beaux fleuves suisses.

L'Aar est le plus grand cours d'eau entièrement helvétique. Tous les écoliers le savent. Mais ce qu'ils ignorent pour la plupart, c'est l'histoire de Bannwil.

Un fleuve est l'image même de la vie: il naît, il vit, il meurt en se fondant dans un autre cours d'eau plus puissant, plus viril, ou en allant se noyer dans la mer. Entre la source et l'aboutissement, il y a la vie qui dure tant qu'il y a de l'eau. L'homme, technicien et financier, fait subir aux fleuves toute sorte de manipulations, de transformations dont les buts s'appellent électricité, industrie, navigation. Commandés par le «progrès», ces actes humains ont des conséquences sur le paysage lui-même; des conséquences qui ne sont pas toujours fâcheuses...

Bannwil, à 440 mètres d'altitude, dans le canton de Berne, district d'Aarwangen, est un exemple éloquent de ce que la nature, chaque jour plus précieuse, peut compter sur des défenseurs résolus et efficaces. Installé sur la rive gauche de l'Aar, ce village agricole cossu ne possède pas grand-chose qui le distingue de ses voisins. Des fleurs, des troupeaux, des fumiers bien tressés, des fermes solidement assises sur un sol qu'on devine fertile. Et puis, paraît-il, la région possède quelques tumuli de la première période du fer. Un point c'est tout.

Mais sur l'Aar, en contrebas du village, il y avait une usine électrique construite par nos grands-pères. On en a inauguré une très moderne en amont, dans le cadre de cette entreprise gigantesque qui s'appelle la «Deuxième correction des eaux du Jura».

Or, la réalisation de cet aménagement hydro-électrique de Bannwil a eu une conséquence fâcheuse: celle de faire disparaître une ancienne réserve naturelle installée sur deux petites îles qui ont été submergées. Alertée à l'époque par la Protection de la nature, l'opinion publique s'émut à juste titre. Les Forces motrices bernoises ne restèrent pas insensibles, acceptant sans grimace d'étudier le problème. La nature allait-elle une fois de plus payer un tribut à l'industrialisation, au progrès? L'Etat de Berne intervint à son tour, et toutes ces bonnes volontés réunies (Forces motrices, Protection de la nature, Etat) permirent d'éviter le pire, de faire mieux encore que ce qui existait précédemment: les deux îles naturelles d'an-

A la pointe de l'île, une sentinelle. Un héron cendré monte la garde...

tan allaient être remplacées par une île artificielle, plus grande, plus plaisante et confortable pour les animaux et les plantes.

Le 22 décembre 1970, le Conseil exécutif du canton de Berne prit un arrêté faisant de la nouvelle île, appelée «Vogelraupfi», une réserve naturelle placée sous la protection de l'Etat. Financée par les Forces motrices bernoises, l'opération réussit magnifiquement. Ce fut un joli cadeau offert à Bannwil, à l'Aar et à la nature elle-même. Cela s'appelle de la protection constructive. Il faut le souligner.

La nouvelle île, qu'un garde-chasse vigilant surveille en permanence, n'est ouverte qu'aux animaux et aux plantes. L'homme n'y a pas accès; de nombreux écriteaux le lui rappellent sur les deux rives de l'Aar. Mieux encore: son approche doit s'arrêter à 50 mètres...

La superficie de «Volgelraupfi» est d'environ 800 ares. L'île a une physionomie étrange qui rappelle celle des atolls des mers tropicales. Deux vastes étangs bétonnés y ont été aménagés à l'intention de ses hôtes. L'eau de l'Aar étant polluée, les ingénieurs ont capté une source pure dans une forêt des environs, qui approvisionne les étangs par une conduite souterraine. Ainsi, la population ailée bénéficie d'une eau parfaitement adaptée à ses besoins.

Animaux et plantes ont à Bannwil leur petit paradis protégé. Rien ne peut les déranger. Des buissons ont été plantés pour attirer certaines espèces aquatiques. On y observe des gravelots (oiseau très rare en Suisse), des hérons cendrés qui, nichant sur les rives du fleuve, se livrent à d'incessants va-et-vient entre leur nid et l'île, des canards de toute sorte, colverts surtout.

Bannwil, c'est à la fois un petit miracle et une grande leçon pour ceux qui, ne pensant qu'à leurs bénéfices, ne rêvent que cheminées d'usine et casernes de béton.

Sur l'île neuve, la nature a triomphé. La belle aventure de Bannwil rappelle la phrase de Pascal que George Sand avait épinglée sur son bureau de Nohant: «La nature agit par progrès. Elle passe et revient, puis va plus loin, puis deux fois moins, puis plus que jamais...»

G. G. Photos: Y. D.